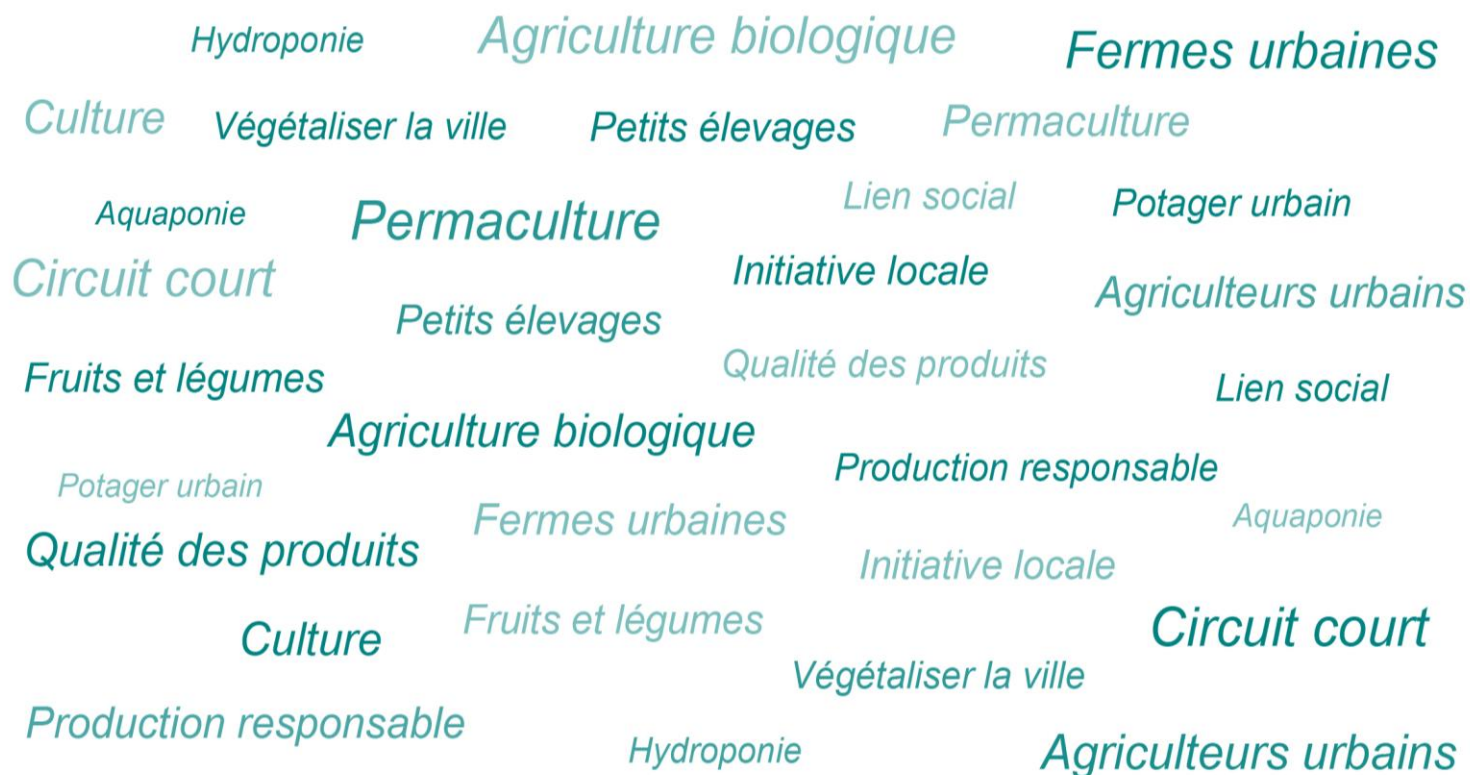




Formation de spécialisation à l'agriculture urbaine et péri urbaine (Niveau IV)



Spécialisation d'initiative locale option agriculture urbaine et péri urbaine

Objectifs

Les objectifs sont de former les agriculteurs urbains et péri urbains de demain selon toutes les compétences nécessaires dans cette nouvelle profession.

Public

Cette formation s'adresse à des demandeurs d'emploi, des salariés d'entreprise (congé individuel de formation, contrat de professionnalisation...) et d'autres professionnels possédant un diplôme minimum de niveau IV.

Recrutement

Le recrutement s'effectue sur entretien de motivation après étude de votre dossier de candidature.

Dossier de candidature 2017 à télécharger, à remplir en ligne et à renvoyer par mail

à jean-luc.picart@paris.fr et eric.lemasson@paris.fr

Organisation pédagogique et calendrier

Formation de 1 155 h organisée en alternance :

- 385 heures à l'école Du Breuil (11 semaines de 35h)
- 770 heures en entreprise ou en collectivité territoriale (22 semaines de 35h).

Calendrier prévisionnel : 20 mars au 10 novembre 2017

Coût de la formation

3 850 €

Après la formation

De nombreux emplois seront accessibles dans les différents secteurs de développement de l'agriculture urbaine et péri urbaine :

- agriculteur urbain ou péri urbain
- chef de culture spécialisé en agriculture urbaine
- technicien de production de fruits, légumes, plantes aromatiques ou condimentaires et petits élevages en milieu urbain
- conseiller auprès de porteurs de projets, collectivités, urbanistes, architectes, paysagistes pour la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine
- animateur, formateur auprès d'associations...

Contenu de la formation

- Module 1 : être capable de choisir et de mettre en œuvre les techniques de production et d'élevage adaptées aux objectifs et aux contraintes des structures de production (dans le respect d'un cahier des charges d'agro-écologie)
- Module 2 : être capable de choisir et de mettre en œuvre les techniques adaptées à la transformation, au conditionnement et au stockage des produits dans le respect des cahiers des charges des clients et des normes de santé publique
- Module 3 : être capable de concevoir et de gérer économiquement et financièrement un système d'exploitation cohérent et durable
- Module 4 : savoir développer et animer des activités pédagogiques liées à une structure agricole urbaine.

Contact

Jean-Luc PICART

Jean-luc.picart@paris.fr

01 53 66 13 92/06 12 04 75 69